



# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION FÉMININE

RÉUNION DU 18 novembre 2024

Présents : MM. Huart – Joly

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

## INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.  
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueuses licenciées - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U6F– U7F] – [U8F– U9F] - [U10F-U11F] - [U12F-U13F]

### RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL par le responsable du centre.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents, sauf après un appel.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission.

La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

### Rappel Article 13 du Règlement Sportif :

Tout manquement aux dispositions du Règlement Sportif pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'annexe 2 des Règlements Généraux. L'équipe pour laquelle il est constaté une ou plusieurs non-utilisations et/ou non-transmission de la F.M.I. est considérée responsable et est soumise au barème de sanctions défini ci-dessous :

- En cas de 1ère non-utilisation (ou non-transmission) : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation (ou non-transmission) : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF
- En cas de 3ème non-utilisation (ou non-transmission) et plus :
- En critérium : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF





- En championnat : match perdu par pénalité à l'équipe fautive, l'équipe adverse conservant le bénéfice des points et des buts acquis sur le terrain
- En coupe : match perdu à l'équipe fautive, l'équipe adverse étant qualifiée pour la suite de la compétition. L'équipe est considérée « responsable de la non-utilisation / non-transmission de la FMI » si elle ne respecte pas les règles d'utilisation définie dans la présente annexe du Règlement Sportif portant sur le règlement sur la Feuille de Match Informatisée.

## TEMPS DE JEU PAR CATÉGORIE EN CRITÉRIUM

U11F : 2x25minutes, pause de 5 à 10mn

U13F : 2x30minutes dont pause coaching de 2 mn, pause de 5 à 10mn

## FEUILLES DE MATCHS

Seule la feuille de match foot à 8 recto/verso dûment remplie sera recevable.

## FEUILLES DE MATCHS

Seule la feuille de match foot à 8 recto/verso dûment rempli sera recevable

N'oubliez pas le motif pour la non-utilisation de la FMI à inscrire au dos de la feuille de match dans les « réserves d'avant match »

## RAPPEL PLATEAUX

La commission rappelle à tous les présidents de club, que les enfants qui participent physiquement aux différentes rencontres doivent impérativement être licenciés.

La commission se réserve le droit de modifier le lundi précédent, le nombre d'équipes devant participer aux différentes compétitions en fonction des effectifs ayant une licence valide.

Toutes les feuilles récapitulatives de plateau et feuilles de présence des clubs doivent impérativement être déposées dans FAL par le club recevant.

**Si un club visiteur oublie de laisser sa feuille de présence lors de son déplacement, il doit impérativement la déposer dans FAL le jour même afin d'éviter l'amende pour non-transmission.**

La commission demande également à chaque club recevant d'indiquer dans FAL l'absence d'équipes ou clubs ainsi que l'absence de feuilles de présence.

**En cas de défaillance d'un club recevant, les clubs adverses doivent impérativement déposer leur feuille de présence dans FAL dès le 1er appel de feuille de présence dans le PV**

La commission rappelle que toute annulation de plateau reçue le lundi avant 15h permettra de replacer les clubs sur d'autres centres et donner l'occasion aux enfants de jouer.

Conformément à l'annexe financière, toutes les annulations de plateau reçues après le jeudi midi, donneront lieu à une amende pour le club recevant de 100€ pour Absence du club organisateur d'un plateau.

De même les clubs qui préviennent du forfait de toutes leurs équipes après le Jeudi midi, seront pénalisés également d'une amende de 52€ pour absence non excusée d'un club sur un plateau.

## PLATEAUX U7F ET U9F

### DATES ET LIEUX DES CENTRES

- PLATEAU 1 : 12 OCTOBRE 2024 –U9F, ESSG/SOISY – BRUYERES BERNES USM(reportée le 08/02/2025)
- PLATEAU 2 : 16 NOVEMBRE 2024 –U9F, MERY-MERIEL FC ; U7F, FOSSES.
- PLATEAU 2 : 23 NOVEMBRE 2024 –U9F, FRANCONVILLE FC ;
- PLATEAU 3 : 14 DECEMBRE 2024 – U9F, TAVERNY COSMO – ERMONT AMS ; U7F, CERGY
- PLATEAU 4 : 1er FEVRIER 2025 -
- PLATEAU 1 : 08 FEVRIER 2025 – U9F, Plateau remplaçant plateau 1
- PLATEAU 5 : 06 MARS 2025 -





PLATEAU 6 : 05 AVRIL 2025 -

PLATEAU 7 : 17 MAI 2025 -

## PLATEAUX REPORTES

### 23/11/24

U9F

FRANCONVILLE FC

**Plateau 2 du 16/11/2024 reporté le 23/11/2024, pour cause de centre challenge U11F sur les mêmes installations**

Clubs concernés : FRANCONVILLE FC, ERMONT AMS, TAVERNY COSMO, ESSG/FC SAM, St PRIX

## COURRIERS DES CLUBS

### GONESSE RC,

Mail du 12 novembre 2024

Pris note de vos problèmes de connexion avec la tablette.

Ces problèmes doivent être signalés au dos de la feuille de match « dans réserve d'avant match »

Votre mail comprend des incohérences : entête du mail. **Match U13 avenir** Gonesse RC/Ermont AS

Présentation du match

Ensuite : match Gonesse RC contre Eragny FC perdant

Le numéro de match correspond Match U11F C (il n'y a pas de U11F avenir) Gonesse RC/Eragny ASFC

**Renvoyer feuille de match complète. Recto/verso**

Prise en compte du résultat

### DEUIL-ENGHIEU FC

Mail du 12 novembre 2024

Pris note de votre FMI n'a pas fonctionnée (types de problèmes)

Ces problèmes doivent être signalés au dos de la feuille de match « dans réserve d'avant match »

**Renvoyer feuille de match complète. Recto/verso**

Prise en compte du résultat

### GONESSE RC U9F,

Mail du 16 novembre 2024

Pris note de vos problèmes d'effectif constater le jour même du plateau.

**Rappel : Vous devez mettre le club organisateur en copie de votre mail**

### ST PRIX ES

Mail du 16 novembre 2024

Pris note de vos problèmes d'utilisation de la FMI.

### TAVERNY COSMO 1

Mail du 15 novembre 2024

U13F poule D

Journée 3, match 29746451 contre Montmorency

Pris note de l'inversion de la rencontre, accord des 2 clubs.

Rappel : **RS 13.2** – Dans tous les cas, est considéré comme visité le club désigné initialement recevant par la Commission quel que soit le lieu de la rencontre.





**FORFAITS****U7F****GONESSE RC U7F**

Plateau U7F du 16/11/24 à Fosses FU

Absence à un plateau, non prévenue : **amende 50€****CERGY FC U7F**

Plateau U7F du 16/11/24 à Fosses FU

Absence à un plateau, non prévenue : **amende 50€****U9F****GONESSE RC U9F**

Plateau U9F du 16/11/24 MERY-MERIEL FC

Absence à un plateau, non prévenue : **amende 50€****APPEL FMI, FEUILLES DE MATCH, PLATEAUX, ET  
PRESENCE****U11F****GONESSE RC 1**

U11F Poule C

Match n°29748139 du 09/11/24 contre Eragny FC

1er appel le 12/11/24

**U13F****ARGENTEUIL FC 1**

U13F poule A

Match J3 n°29746392 du 16/11/24 contre FRANCONVILLE FC 1

1er appel le 18/11/24

**St PRIX ES 1**

U13F poule B

Match J3 n°29746408 du 16/11/24 contre HERBLAY ES 2

1er appel le 18/11/24

**DEUIL-ENGHIEN FC 1**

U13F poule B

Match J1 reportée n°29746401 du 09/11/24 contre HERBLAY ES 2

1er appel le 18/11/24

**St PRIX ES 2**

U13F poule D

Match J3 n°29746453 du 16/11/24 contre St BRICE FC 2

1er appel le 18/11/24





